PRINTEMPS 2024 / N°01

LE MAGAZINE

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PLAINES & MONTS DE FRANCE

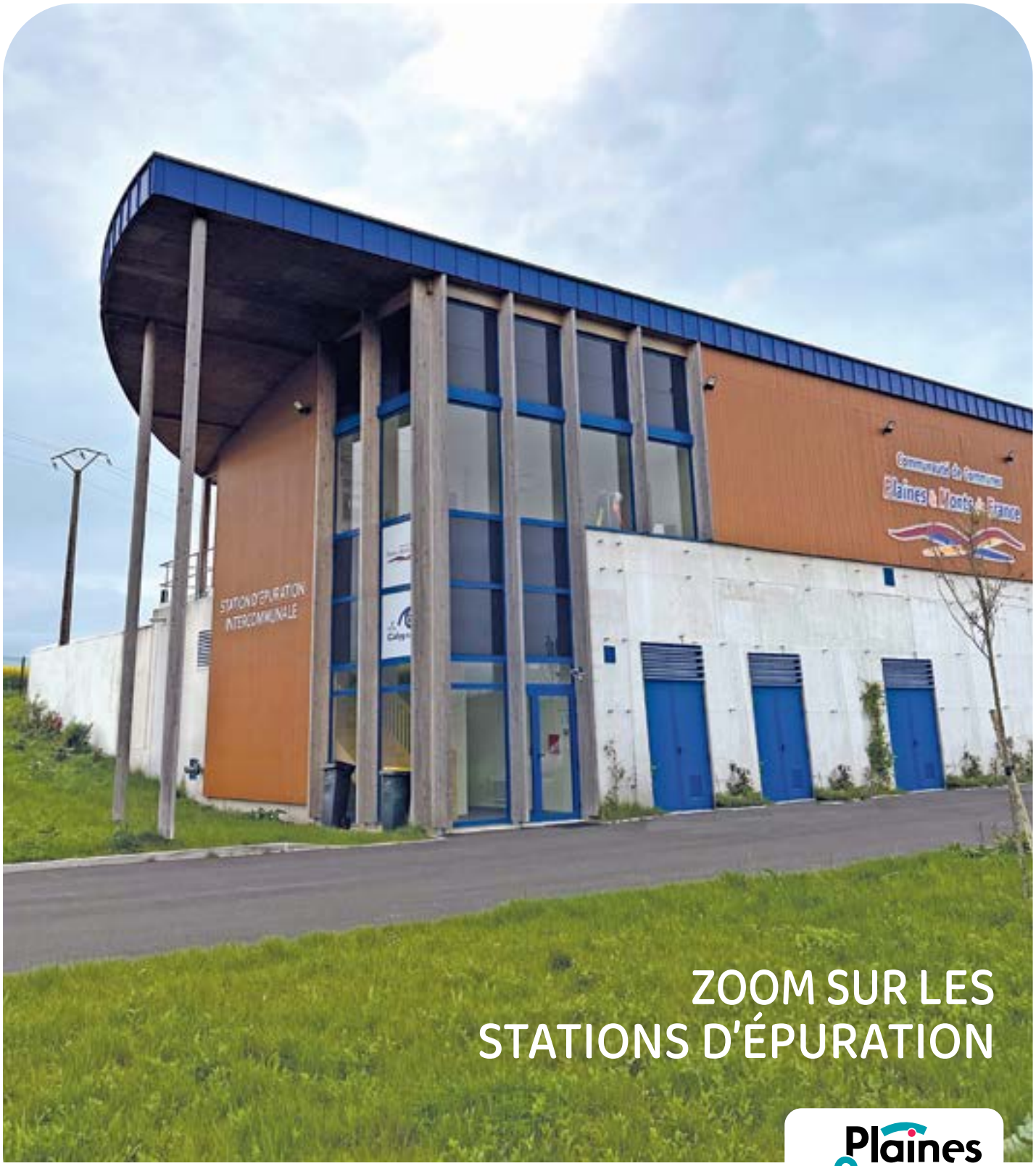

ZOOM SUR LES STATIONS D'ÉPURATION

L'ÉVÉNEMENT
Une cérémonie pour la charpente du gymnase de Charny

LE DOSSIER
Les stations d'épuration de la CCPMF

LES ACTIONS
Santé, Petite Enfance, Environnement

LE PORTRAIT
Gérard TASTARD de Précy-sur-Marne

Plaines & Monts de France
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers habitantes et habitants du territoire
de la Communauté de communes Plaines et Monts de France

À la CCPMF, il est primordial de dynamiser notre communication afin d'informer la population, de valoriser nos actions et nos services et de renforcer notre accompagnement auprès des habitants.
Afin de moderniser l'image de notre Communauté de communes, nous avons décidé de créer un nouveau logo, pensé pour être plus impactant, plus équilibré et plus lisible. Adopté par nos élus lors du Conseil communautaire du lundi 29 avril dernier, ce logo fixe la nouvelle identité visuelle de la CCPMF et s'inscrit dans une charte graphique renouvelée.
Pour renforcer cette évolution, un nouveau magazine voit également le jour.
Vous y découvrirez des articles sur les actions menées par la CCPMF, des portraits de personnalités locales ainsi qu'un agenda des événements qui animent nos 20 communes...
Dans ce premier numéro, vous retrouverez le bilan positif de la mise en place des bornes à biodéchets sur le territoire, l'aide à la rénovation énergétique avec l'appui d'un conseiller « SURE », les actions de prévention liées à l'usage des écrans proposées par le Centre Intercommunal de Santé pour les enfants de 0 à 6 ans et bien d'autres thèmes.
De plus, nous vous rappelons dans le dossier l'une de nos principales compétences : l'assainissement. Comment fonctionnent nos stations d'épuration ?
En quoi sont-elles indispensables ?
Je vous souhaite de profiter pleinement des journées printanières et de cette saison propice aux brocantes et aux fêtes de village pour sortir en famille ou entre amis.

Bonne lecture !

Jean-Louis DURAND
Président de la Communauté de communes Plaines et Monts de France

ANNET-SUR-MARNE
CHARMENTRAY
CHARNY / CUISY
FRESNES-SUR-MARNE
IVERNY / LE PIN
LE PLESSIS-AUX-BOIS
LE PLESSIS-L'ÉVÊQUE
MARCHÉMORET / MESSY
MONTGÉ-EN-GOËLE
NANTOUILLET / OISSERY
PRÉCY-SUR-MARNE
SAINT-MESMES
SAINT-PATHUS / VILLEROY
VILLEVAUDÉ / VINANTES

LE MAGAZINE

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PLAINES & MONTS DE FRANCE

PRINTEMPS 2024 / N°01

CCPMF :
6 rue du Général de Gaulle
77 230 Dammartin-en-Goële

Directeur de la publication :
Jean-Louis Durand, Président
de la Communauté de Communes
Plaines et Monts de France

Rédactrice en chef :
Caroline Garret

Création graphique et mise en page :
Sophie Puch-Herrantz

Crédits photos : Caroline Garret

Impression : Imprimerie Couteau

Tirage : 12 000 exemplaires

Accueil : 01 60 54 68 40

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Jean-Benoît PINTURIER
1er Vice-président
en charge
de la Petite Enfance

Alfred STADLER
5e Vice-président
en charge
de l'Environnement

Yannick URBANIAK
2e Vice-président
en charge
de l'Assainissement

Lydie WALLEZ
6e Vice-présidente
en charge
de la Communication
et des Services d'Aide
à la Population

Pascal HIRAUX
3e Vice-président
en charge
des Finances

Jean LEFORT
7e Vice-président
en charge
de la GEMAPI

Xavier FERREIRA
4e Vice-président
en charge
du Développement
Économique

Christine AUGRY
8e Vice-présidente
en charge
de la Santé

LA CHARPENTE EN BOIS DU GYMNASE DE CHARNY A ÉTÉ INAUGURÉE

Les travaux du gymnase de Charny, situé à côté du nouveau collège Marthe Gautier, ont commencé en septembre 2023. La charpente du bâtiment a été posée en février 2024 et a été inaugurée le jeudi 4 avril dernier.

La traditionnelle « Cérémonie du sapin » s'est donc déroulée sur le chantier du futur gymnase de Charny, au 16 rue Ferdinand Hippolyte. Elle est issue d'une tradition alsacienne perpétuée en guise de bons présages pour la construction écologique du bâtiment. Elle consiste à déposer un sapin au sommet de la charpente. La cérémonie s'est déroulée en présence de Jean-Louis Durand, Président de la Communauté de communes Plaines et Monts de France, de Xavier Ferreira, Maire de Charny, de la société Mathis en charge de la constrution, des élus communautaires et municipaux ainsi que les enfants du nouveau collège Marthe Gautier de Charny. Cet événement marque l'achèvement du montage de la structure en bois du gymnase. La fin du chantier est prévue pour le dernier trimestre 2024.

EN BREF

UN NOUVEAU LOGO ET UN NOUVEAU MAGAZINE

En 2024, la CCPMF change de visage : nouvelle image, nouvelle identité visuelle, nouveau logotype, nouveau magazine...

« Les lignes de l'interco » laissent donc place à la première édition du « MAGAZINE de la Communauté de communes Plaines et Monts de France ». Ce support de communication « version papier » est un véritable trait d'union entre la CCPMF et les habitants du territoire. Ce changement implique une nouvelle ligne éditoriale et des rubriques repensées : événement, dossier, portrait, agenda seront à découvrir dans ce nouveau support de communication. Il deviendra trimestriel.

PANNEAU POCKET AU SERVICE DES HABITANTS

La Communauté de communes Plaines et Monts de France s'est équipée de Panneau Pocket, une application gratuite d'informations et d'alertes.
Il suffit de quelques secondes pour l'installer sur son smartphone et choisir en favoris « CC Plaines et Monts de France » ainsi que les collectivités du territoire qui ont adhéré à cette application. Cette solution digitale extrêmement simple et pratique permet d'informer les administrés en temps réel.

Sur votre téléphone :
1. Rechercher l'application Panneau Pocket
2. Installer l'application
3. Rechercher « CC Plaines et Monts de France »
4. Mettre en favori
5. Vous recevrez les notifications de la CCPMF en temps réel

LES STATIONS D'ÉPURATION GÉRÉES PAR LA CCPMF

Dans le cadre de sa compétence Assainissement, la Communauté de communes Plaines et Monts de France gère la collecte et le traitement des eaux usées sur son territoire. Ainsi, chaque année, elle entretient et améliore le fonctionnement de ses STations d'ÉPurations (STEP). Il faut savoir qu'une station d'épuration a pour but d'assainir les eaux usées issues des habitations, de l'agriculture et de l'industrie avant leur rejet vers le milieu naturel.

Qu'est ce qu'une STEP ?

Une STEP, diminutif de STation d'ÉPuration, est un centre de traitement des eaux usées.

Son rôle : traiter les eaux usées en éliminant la pollution présente dans l'eau liée aux utilisations domestiques ou industrielles avant son rejet vers le milieu naturel.

Une station d'épuration traite les eaux usées à travers 3 procédés :
- **Le traitement mécanique** qui élimine les déchets par dégrillage, tamisage et décantation.
- **Le traitement biologique** qui élimine les matières organiques et minérales par la culture microbienne.
- **Le traitement chimique** qui élimine les substances dangereuses par l'ajout de produits chimiques.

Pourquoi traiter les eaux usées ?

Après l'utilisation de l'eau par les ménages, l'agriculture et l'industrie, l'eau usée, composée d'impureté du fait de son utilisation, devient nocive pour l'environnement, d'où la nécessité de la traiter.

Sur le territoire de la CCPMF, on compte 12 stations d'épuration

réparties sur les communes : Annet-sur-Marne, Charny, Cuisy, Fresnes-sur-Marne, Marchémoret (2 STEP), Messy, Nantouillet, Oissery / Saint-Pathus, Précy-sur-Marne, Villeroy et Villevaudé.

Comment fonctionnent les STEP ?

La Communauté de communes Plaines et Monts de France compte 4 types de procédé de traitement :
- traitement par boues activées
- traitement à filtre planté de roseaux
- traitement à procédé "Nereda"
- traitement à filtre à sable

Le choix du procédé de traitement dépend de la taille de la station d'épuration et du volume d'eaux usées à traiter.

STEP À BOUES ACTIVÉES

- **Annet-sur-Marne**
- **Charny**
- **Cuisy**
- **Fresnes-sur-Marne**
- **Marchémoret bourg**
- **Messy**
- **Nantouillet**
- **Villevaudé**

Le procédé à boues activées est une technique biologique d'épuration des eaux. C'est la technique d'épuration la plus souvent utilisée.

Le principe des boues activées. Dans ce procédé, les bactéries se développent dans des bassins alimentés d'une part en eaux usées à traiter et d'autre part en oxygène par des apports d'air. Les bactéries sont donc en contact permanent avec les matières polluantes dont elles se nourrissent et avec l'oxygène nécessaire à leur assimilation. Les boues sont ensuite évacuées du circuit des bassins d'aération et dirigées vers les unités de traitement.

Les avantages de cette technique d'épuration des eaux :
C'est un procédé qui est performant car il élimine les molécules de phosphore, d'azote et de carbone présentes dans les eaux usées.

ZOOM SUR

Reconstruction de la STEP de Villevaudé

Sur la commune de Villevaudé, le traitement des eaux usées se faisait par lagunage. Ce système d'épuration ne permettait plus de respecter les normes de rejet et générait certaines odeurs. Les travaux de reconstruction de la station d'épuration de Villevaudé ont donc démarré en 2022 et sont en cours d'achèvement. L'heure est à la phase des essais. Cette dernière située rue des croche-bœufs, a été reconstruite en lieu et place de la première lagune et a nécessité la reconstruction et le redimensionnement du poste de relevage situé en amont de la station ainsi que le dévoiement de la canalisation de refoulement sur le domaine public.

Le montant de l'opération s'élève à 3 313 475 € HT
- **Agence de l'eau Seine Normandie : 1 616 059 €**
- **Conseil départemental : 252 464 €**
- **CCPMF : 1 444 952 €**

À VENIR ! La reconstruction de la STEP de CUISY

Les travaux de reconstruction de la STEP de Cuisy vont débuter fin 2024. Cette dernière sera reconstruite sur la même parcelle que l'existante. La durée des travaux de reconstruction est estimée à deux ans.

D'autres stations d'épuration vont être réhabilitées dans les années à venir : il s'agit de celles de Charny, de Précy-sur-Marne et d'Annet-sur-Marne.

STEP À PROCÉDÉ « NEREDA »

● Oissery / Saint-Pathus

Le procédé « Nereda » est un procédé de traitement biologique granulaire compact, performant et économe. Pour la station de Oissery / Saint-Pathus, la société Sources a réalisé les travaux de construction de la station d'épuration qui apparaît comme l'une des innovations majeures de ces dernières années dans le domaine du traitement des eaux usées.
Le procédé de traitement biologique « Nereda » est né aux Pays-Bas, il y a plus de 15 ans. Cette technologie a depuis été mise en œuvre avec succès sur plus de 50 sites dans le monde et seulement quelques-unes en France. Celle de Oissery est la 3ème implantée en France.

Fonctionnement et caractéristiques :
À la différence des procédés classiques de traitement biologique par boues activées en suspension libre, la technologie « Nereda » est basée sur l'utilisation de boues biologiques granulaires.

Les caractéristiques principales de ce procédé et des boues granulaires utilisées sont :
- Un traitement poussé des pollutions carbonées et azotées.
- L'élimination biologique totale du phosphore (grâce aux bactéries sans oxygène au cœur des granules). Cette élimination biologique du phosphore permet notamment de s'affranchir de l'injection de réactif, et de réduire la quantité de boues produites.
- Une décantation très rapide des boues, grâce à la densité des granules qui se séparent très facilement de l'effluent traité.
- Une mise en œuvre simple et fiable : pas d'équipement en mouvement dans les bassins de traitement, ni de pompes de recirculation.
- Une mise en œuvre de plusieurs files de traitement, sécurisant 100 % du temps de fonctionnement de la station, même en cas d'arrêt d'une des files.

Les avantages de cette technique d'épuration des eaux :
C'est un procédé performant, compact en termes d'emprise au sol et moins énergivore.

ZOOM SUR

La STEP de Oissery / Saint Pathus : un procédé innovant

Mise en service en 1984, l'ancienne station d'épuration de Oissery / Saint-Pathus ne répondait plus aux normes de rejet et a donc été reconstruite par la CCPMF de 2019 à 2022.
En juillet 2022, la CCPMF a alors inauguré sa nouvelle station d'épuration dimensionnée pour 9 500 équivalents-habitants. Dotée de procédés de traitement plus efficaces et respectueux de l'environnement, cette station d'épuration permet de réaliser des économies tout en assurant une meilleure qualité de traitement des eaux usées grâce à une élimination poussée de la pollution carbonée, azotée et phosphorée. Elle a également pour avantage de ne produire aucune nuisance visuelle, sonore et olfactive.

Cette STEP est prise comme exemple par la Communauté de communes Plaines et Monts de France qui a le souhait de doter son territoire d'équipements aussi performants qu'innovants, conformes à son engagement pour un développement durable.

Le montant de l'opération s'élève à 5 167 894 € HT :
- **l'Agence de l'eau : 2 308 959 € HT (46%)**
- **Conseil Départemental : 506 132 € HT (7 %)**
- **CCPMF : 2 352 803 € HT (47 %)**

● Marmémoret Lessart
● Villeroy

STEP À FILTRE PLANTÉ DE ROSEAUX

Les stations d'épuration à filtres plantés de roseaux (STEP FPR) mettent en œuvre le cycle naturel d'épuration de l'eau. Le procédé combine l'effet épuratoire naturel des roseaux aux effets filtrants de milieux granulaires (sable, gravier, galet, etc.) plus ou moins fins. Construites sur des pentes naturelles, les STEP FPR sont généralement composées de deux étages de filtres successifs par lesquels circulent par gravité, les effluents à traiter.

L'utilisation des roseaux pour l'épuration des eaux usées est due aux avantages qu'offrent ces plantes de sols humides :
- Les roseaux assurent une vitesse d'infiltration et la répartition des eaux sur tout le filtre.
- Ils ont des racines très épaisses qui favorisent l'oxygénation des filtres et la multiplication des bactéries.
- Les roseaux continuent de croître même en hiver ce qui assure le fonctionnement permanent de la station.
- Ils oscillent en fonction du vent. Le mouvement de leurs tiges et de leurs racines dans la masse des boues en surface et dans le sol, empêche le colmatage des lits filtrants par les boues.

Les avantages de cette technique d'épuration des eaux :
C'est un procédé qui permet de traiter les eaux usées domestiques brutes et qui a de bonnes performances épuratoires. Il s'adapte à tout type de terrain et notamment les terrains imperméables.

● Précy-sur-Marne

STEP À FILTRE À SABLE

Le filtre à sable, aussi appelé lit filtrant, vient en complément du décanteur digesteur dans lequel arrivent les eaux usées brutes et qui a pour fonction de prétraiter les eaux usées. Le filtre à sable a pour rôle d'épurer les eaux usées domestiques grâce aux micro-organismes fixés sur le sable avant que ces dernières soient rejetées vers le milieu naturel.

Les avantages de cette technique d'épuration des eaux :
Ce type d'assainissement peut être mis en place dans des sols peu perméables et nécessite peu d'entretien.

ZOOM+

Lingettes : véritable fléau dans les stations d'épuration

Les lingettes, qu'elles soient sèches ou imprégnées, d'usage cosmétiques, hygiéniques ou ménagers, engendrent des dysfonctionnements dans les réseaux d'assainissement lorsqu'elles sont jetées dans les toilettes. Attention à la notion « biodégradables » : les lingettes jetées, même si elles sont mentionnées comme étant biodégradables, s'accumulent dans les canalisations et forment des bouchons. Elles engendrent des coûts d'exploitation importants (curage de réseau, déchets récupérés en entrée de station et évacués en centre de traitement).

BILAN POSITIF
POUR LES COLLECTES DE BORNES À BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE

En décembre 2023, la Communauté de communes Plaines et Monts de France a installé 85 bornes à biodéchets sur les 20 communes de son territoire. Depuis, 80% des domiciles de la CCPMF ont été dotés d'un kit de tri pour les biodéchets. Livré à domicile et gratuitement, ce kit est composé d'un bio seau, 100 sacs kraft et d'un badge ou d'une application d'accès aux bornes.

Pour rappel : ces bornes à biodéchets permettent de réduire de manière importante les ordures ménagères, de diminuer le nombre de levées du bac gris et également d'en réduire les nuisances.

Depuis l'installation des bornes à biodéchets :

132 tonnes de biodéchets ont été collectées en 4 mois, ce qui a engendré une baisse de

-23% d'ordures ménagères

INFO

Si vous n'avez pas reçu votre kit de tri des biodéchets, veuillez contacter le 01 60 54 68 40 pour prendre rendez-vous ou par mail: environnement@cc-pmf.fr

FIBRE OPTIQUE

Aujourd'hui, sur le territoire, 19 communes sont éligibles à la fibre optique. Pour la commune de Marchémoret, le dernier segment de transport NRO-PM est pratiquement terminé. L'ouverture commerciale devrait être effective d'ici août 2024.

INFO

Si vous rencontrez une panne sur votre ligne fixe, des difficultés de connexion à Internet ou à vos chaînes TV ?
https://xpfibre.com/particulier
ou pour tous renseignements, contactez la CCPMF au 01 60 54 68 40

ACCÈS À L'ILE DE LOISIRS DE JABLINES / ANNET

L'île de loisirs de Jablines/ Annet se situe en partie sur le territoire de la CCPMF. Pour que les habitants puissent profiter de cet espace de verdure et de baignade, une convention a été signée offrant l'accès gratuit à l'île de loisirs durant la période payante de mai à septembre. Avec un justificatif de domicile, une photographie d'identité et quelques renseignements, un QR Code sera délivré pour accéder à la base de loisirs.
Rappelons que l'île de loisirs c'est 500 hectares d'espaces verts, d'espaces de baignade et d'infrastructures de qualité. De multiples activités sont également proposées dans ce cadre verdoyant : voile, équitation, téléski nautique...

INFO

POUR OBTENIR LE PASS PRIVILÈGE
Envoyez un email par foyer à carteprivilege@jablines-annet.fr
avec tous les éléments détaillés sur le site www.cc-pmf.fr

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
PRENEZ RENDEZ-VOUS

La CCPMF vous accompagne dans la rénovation énergétique de votre logement avec un conseiller SURE (Service Unique de la Rénovation Énergétique). Le conseiller « Maitrise de l'énergie » délivre des conseils neutres, objectifs et gratuits sur la rénovation énergétique du bâti à destination de particuliers et des professionnels sur rendez-vous.

INFO

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :
Réservez en ligne sur
https://seine-et-marne-environnement.reservio.com/services
Recherchez : CC Plaines et Monts de France
Sandrine GUINEZ, Conseiller SURE, CC Plaines et Monts de France
ou par télephone au 01 60 54 68 40

SANTÉ
TROP D'ÉCRANS POUR LES 0-6 ANS !

La CCPMF participe à la campagne nationale de prévention liée à l'usage des écrans chez les 0-6 ans. Les agents du Centre Intercommunal de Santé se mobilisent pour alerter sur les conséquences d'une trop grande exposition aux écrans.

Les enfants passeraient 1 h 19 par jour en semaine et 2 h 07 les jours de week-end devant les écrans selon l'enquête IPSOS de 2023. Face à ces constats, il est indispensable de sensibiliser les parents à l'importance d'un usage raisonné et raisonnable des écrans pour les enfants, mais aussi de les accompagner dans cette parentalité numérique.
Dès le 14 mai, des ateliers participatifs ont été proposés par les professionnels de santé (médecins généralistes et infirmière du CIS) dans les différentes classes des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux de Fresnes-sur-Marne et de Montgé-en-Goële, en collaboration avec les personnels enseignants.
D'ici la fin du mois de mai, des ateliers participatifs seront organisés par les professionnels de santé et les agents du Centre Intercommunal de Santé, sur les crèches de Saint-Pathus et Annet-sur-Marne. Ces ateliers se dérouleront en collaboration avec les personnels de la Petite Enfance.

INFO

RETROUVEZ LE GUIDE « LES DANGERS DES ÉCRANS » sur www.cc-pmf.fr

RETOUR SUR
LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

La Semaine Nationale de la Petite Enfance 2024 s'est déroulée du 16 au 23 mars. Pour l'occasion, le Relais Petite Enfance Intercommunal de Saint-Pathus a proposé à 55 enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles de découvrir des animations sur 3 thèmes différents : « Viens je t'emmène découvrir... les fonds sous-marins, les pays chauds et les pays froids » .
De son côté, le RPE itinérant de Charny a, lui aussi, travaillé sur le thème « Viens je t'emmène... » en proposant aux enfants différents univers : le pays imaginaire, la fête de la musique, les étoiles et les montages.
Tapis à histoires, instruments de musique ou espaces de motricité ont permis aux plus petits de s'amuser tout en découvrant des sons, des objets et des univers.

VOIR LA NATURE
AUTREMENT !

La Communauté de communes Plaines et Monts de France participe aux balades Nature, organisées par l'Association CPIE des Boucles de la Marne qui œuvre pour la valorisation et la préservation des écosystèmes du nord de la Seine-et-Marne. Sur le territoire de la CCPMF, cinq balades Nature sont proposées pour l'année 2024. Le samedi 23 mars, la balade Nature a eu lieu dans la forêt de Montgé-en-Goële. Elle a permis à une vingtaine d'artistes en herbe de donner libre court à leur imagination en proposant des créations végétales à l'aide de peinture. Cette activité artistique en plein air remporte chaque fois un franc succès grâce à l'implication de l'association CPIE Boucles de la Marne, soutenue par la CCPMF.

INFO

Ces activités sont gratuites. Les sorties Nature sont limitées à 20 personnes. Inscriptions au 01 64 33 22 13 ou sur contact@cpie-bouclesdelamarne.fr

Prochains rendez-vous sur le territoire de la CCPMF :
- **Samedi 5 octobre à Annet-sur-Marne : Land Art : artiste de nature !**
- **Samedi 17 novembre à Montgé-en-Goële : Traces animales et indices de présence.**
- **Samedi 30 novembre à Charmentray : les Olivettes, les oiseaux hivernants.**

Gérard TASTARD

FIGURE INCONTOURNABLE DE LA COMMUNE DE PRÉCY-SUR-MARNE, GÉRARD TASTARD A ÉTÉ MIS À L'HONNEUR EN MAI 2023 D'UNE FAÇON ORIGINALE : LA MUNICIPALITÉ A BAPTISÉ LA SALLE MUNICIPALE DU VILLAGE, « SALLE POLYVALENTE GÉRARD TASTARD ».

Le nom de la salle polyvalente en cadeau. Gérard Tastard a eu 80 ans en mai 2023 et pour cadeau, il a découvert, à sa plus grande surprise, la délicate attention de la Municipalité : l'inscription de son patronyme sur la salle polyvalente de Précy-sur-Marne. Pas commun ! Mais lorsqu'on sait que Gérard œuvre pour son village depuis plus de 50 ans, ce n'est pas étonnant. La vie de Gérard Tastard oscille entre son amour pour sa commune et son ancienne carrière professionnelle chez Citroën.

Les débuts chez Citroën. Après avoir passé toute son enfance en Bretagne, Gérard est venu vivre en région parisienne. En 1961, il s'installe au Foyer ALJT, l'Association de Logement des Jeunes Travailleurs de Chevilly- Larue, pour intégrer l'usine automobile Citroën de Javel, dans le 15ième arrondissement de Paris. En 1962, il part faire son service militaire pendant 18 mois. Etant « soutien de famille » après le décès de son père lorsqu'il avait 15 ans, il ne partira pas pour la guerre d'Algérie. Il suit alors des formations militaires, puis devient sous-officier. À son retour chez Citroën, en 1964, il est nommé agent de maitrise, rôle qu'il exercera pendant deux ans puis il s'occupera du transport dans l'entreprise. En 1967, Gérard se marie avec une amie de sa cousine, Gilberte. Ensemble, ils ont deux filles qui leur ont donné, par la suite, 5 petits-enfants. En 1973, l'usine Citroën de Javel à Paris ferme ses portes. Elle est transférée à Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis. Gérard et Gilberte s'installent à Précy-sur-Marne la même année. Gérard intègre l'usine d'Aulnay-sous-Bois en 1976.

L'achat de la salle des fêtes de Précy-sur-Marne. A l'entrée de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, une salle allait être démontée puis mise en vente. Elle servait de bureaux aux conducteurs de travaux, au directeur du Personnel et au médecin et d'espace cantine. « *À mon arrivée sur le site de Citroën Aulnay, en 1976, le responsable des ventes des matières a mis cette salle aux enchères. Elle était entièrement démontable. J'ai vu une opportunité pour la commune. À Précy, il n'y avait pas de salle des fêtes. Le Maire de l'époque, M. Lecoq, a alors décidé d'acheter la salle pour 13 000 Francs. En deux week-ends, avec les camions du Maire (qui était d'ailleurs propriétaire du moulin) nous sommes allés chercher la salle. Comme elle était démontée en morceaux, on a pu la stocker dans des hangars. Et le soir, on s'est tous retrouvés autour d'un méchoui. On était vraiment fiers de cet effort collectif. Puis, il a fallu deux ans pour la reconstruire, entre le permis de construire et la viabilisation du sol… surtout qu'il fallait prendre en compte les inondations de 1910 !* » se souvient Gérard avec fierté.

300 m² bien occupés. Depuis 1978, la salle polyvalente accueille de nombreux événements : fêtes, brocantes, réunions ou moments de convivialité en tout genre. « *Cette salle a même servi de cantine pendant plus de 10 ans !* » explique celui qui a veillé pendant toutes ces années au bon état du lieu.

Une vie d'investissement. En 1976, au moment du regroupement scolaire de Précy-Charmentray, Gérard Tastard créé sa première association, « L'Amicale des Parents d'Élèves », organisatrice de nombreuses kermesses, spectacles de danse et de théâtre ainsi que de belles soirées qui faisaient danser plus de 200 personnes dans la nouvelle salle des fêtes. En 1986, date à laquelle le regroupement scolaire s'est étendu à trois villages, Précy/Charmentray/Fresnes, l'association s'est recentrée sur le village de Précy et est devenue « Précy Loisirs » dont le but était l'animation et le développement des activités culturelles, sportives et de loisirs comme la fête de la Musique ou le Feu de la Saint-Jean. De vrais moments de souvenirs et d'amitié pour un bon nombre de Précyens. « *En 1994, Précy Loisirs organise, sur une idée de Marie-Claire Bouchet, le premier Téléthon des environs, en offrant des spectacles de danse et de théâtre pendant plus de 30 heures. De cet événement est née l'association « Tous en scène » qui finira par regrouper 13 villages et plus de 400 bénévoles. On fête d'ailleurs les 30 ans cette année.* » continue l'octogénaire précyen.

Aujourd'hui, même si Gérard Tastard n'est plus Président des associations auxquelles il adhère, il reste néanmoins très actif et poursuit son investissement dans chacune d'entre-elles. Il œuvre depuis 2004 au sein de l'Amicale des Anciens d'Aulnay dans l'organisation des voyages. En parallèle, il participe à l'écriture de livres au sein de la Société d'Histoire de Claye et de ses environs depuis 2008. Plus investi et motivé que jamais, Gérard Tastard est un bénévole hors pair pour Précy et ses environs.

27 mai 1943 : naissance à Pleucadeuc dans le Morbihan

1961 À 1998 : travail chez Citroën sur le site de Javel puis sur le site Aulnay-sous-Bois

1976 : créé l'Amicale des Parents d'Élèves du regroupement scolaire Précy- Charmentray

1986 : création de « Précy Loisirs »

2004 à aujourd'hui : Amicale des Anciens d'Aulnay

2008 à aujourd'hui : Société d'Histoire de Claye et de ses environs

AGENDA

PRINTEMPS 2024

ANNET-SUR-MARNE

DU 31 MAI AU 2 JUIN
FÊTE FORAINE
Terrain de Léry

CHARNY

2 JUIN **14e CHARNY AUTO MOTO PASSION**
8h-18h / Parc de Charny

15 AU 17 JUIN **FÊTE FORAINE**
16h-20h / Place de l'église

13 JUILLET
FÊTE NATIONALE
23h / feu d'artifice au stade
23h30 / Bal à la salle polyvalente

FRESNES-SUR-MARNE

7 JUIN
SPECTACLE DE DANSE
En soirée / Salle des fêtes
par l'association Funky jazz

8 JUIN
SPECTACLE DE DANSE
15h / « Mini Monstre », salle des fêtes
16h / « La potion Coa'Coa », salle des fêtes
par la Compagnie Lune Vague

9 JUIN **SPECTACLE DE DANSE**
16h / « La Guitry M'ania », salle des fêtes
par la Compagnie Lune Vague
et la Maison pour Tous de Villeparisis

LE PIN

2 JUIN **RALLYE TOURISTIQUE**
8h30 / Salle polyvalente
par l'association Loisirs & Culture

15 JUIN
FÊTE DU VILLAGE
18h-00h / Stade Roger Briançon

23 JUIN **TOURNOI DE PÉTANQUE**
13h30 / Boulodrome

29 JUIN **SPECTACLE FIN D'ANNÉE**
Salle polyvalente
par l'association Petits Rats & CO

MARCHÉMORET

DU 25 MAI AU 2 JUIN
EXPOSITION D'ŒUVRES ARTISTIQUES
10h-12h et 14h-18h / Salle polyvalente

9 JUIN **BROCANTE**
7h-18h / Salle polyvalente
et espaces verts
Par l'association A.S.C.M

22 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE
19h30 / Salle polyvalente
et espaces verts
Par l'association A.S.C.M

NANTOUILLET

13 JUILLET
FÊTE NATIONALE

OISSERY

2 JUIN **COURSE « LES FOULÉES »**
8h-18h / Salle polyvalente
par l'association Athlétisme Oissery

11 AU 25 JUIN
FÊTE COMMUNALE
Place Bernard Bonneville (Mairie)

14 JUIN **ATELIER CRÉATIF**
(adulte femme)
Thème : décoration macramé
20h30 / Ancien centre de loisirs

28 JUIN **ATELIER CRÉATIF**
Thème création d'un cadre photo Diy
20h30 / Ancien centre de loisirs

29 JUIN **ATELIER CRÉATIF**
(enfants dès 4 ans)
Thème vive les vacances
14h30-16h30 / Ancien centre de loisirs

5 JUILLET **ATELIER CRÉATIF**
Thème découverte de l'art thérapy
20h30 / Ancien centre de loisirs

PRÉCY-SUR-MARNE

15 JUIN **CONCERT LIVE SPÉCIAL ANNIVERSAIRE DE JOHNNY HALLYDAY**
20h / Salle Gérard Tastard
par La Loge M4

22 JUIN
FÊTE DE LA SAINT-JEAN
19h / Salle Gérard Tastard
par l'Association Précy Loisirs

SAINT-MESMES

23 JUIN **BROCANTE**
7h-18h / Centre du village
par l'association Saint-Mesmes Animations

SAINT-PATHUS

22 JUIN
CONCERT GILBERT MONTAGNÉ
18h / Au Pré des Brumiers
Entrée 8 euros

VILLEVAUDÉ

8 JUIN **INAUGURATION DE LA FERME PÉDAGOGIQUE**
14h / Rue Adèle Claret

12 JUIN **SPECTACLE DU CENTRE DE LOISIRS**
19h / Salle des merisiers

16 JUIN
BROCANTE
Esplanade des merisiers

21 JUIN **FÊTE DE L'ÉCOLE**
17h / École

29 JUIN **FÊTE DU VILLAGE**
19h / Parking des merisiers

3 JUILLET **FÊTE DE L'ÉTÉ**
19h / Parc de la Roseraie

DU 1ER AU 13 JUILLET
VILLEVAUDÉ PLAGE
14h / Parc de la Roseraie

Annet sur marne : **www.annetsurmarne.com**
Charmentray : **www.charmentray.fr**
Charny : **www.charny77.fr**
Cuisy : **www.mairie-cuisy.fr**
Fresnes-sur-Marne : **www.fresnes-sur-marne.fr**
Iverny : **www.iverny.fr**
Le pin : **mairiedelepin.fr**
Le plessis aux bois : **www.le-plessis-aux-bois.fr**
Le plessis l'évêque : **www.leplessis-leveque.com**
Marchémoret : **www.marchemoret.fr**
Messy : **www.messy.fr**
Montgé-en-Goële : **www.montge.fr**
Nantouillet : **www.natouillet.com**
Oissery : **www.oissery.fr**
Précy-sur-Marne : **www.precysurmarne.fr**
Saint-Mesmes : **saint-mesmes.fr**
Saint-Pathus : **www.saint-pathus.fr**
Villeroy : **www.villeroy77.fr**
Villevaudé : **www.villevaude.fr**
Vinantes : **www.vinantes.fr**

www.cc-pmf.fr
01 60 54 68 40